

DEC201436DCIF

Décision portant cessation de Monsieur Laurent PASSELERGUE de ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « lle-de-France Villejuif » du CNRS et nomination de Madame Sophie CHEVALIER aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « lle-de-France Villejuif » du CNRS

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

Vu la décision DEC142335DCIF du 29 septembre 2014 portant nomination de Madame Sophie CHEVALIER agent comptable secondaire de la délégation régionale « Centre-Est » du CNRS

Vu la décision DEC172520DCIF du 28 août 2017 portant nomination de Monsieur Laurent PASSELERGUE aux fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « lle-de-France Villejuif » du CNRS

Vu l'agrément de la Direction générale des Finances publiques donnée par lettre RH-1B/2020//07/4006 du 16 juillet 2020 pour la nomination de Madame Sophie CHEVALIER aux fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » du CNRS

Vu, l'avis favorable de l'Administratrice générale des Finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

Article 1er

Monsieur Laurent PASSELERGUE, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif » à compter du 1^{er} septembre 2020.

Article 2

A cette même date, Madame Sophie CHEVALIER, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, agent comptable secondaire de la délégation régionale « Centre-Est » du CNRS, est nommée agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Ile-de-France Villejuif ».

Article 3

La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 août 2020

Président-directeur général

CNRS
Délégation Paris Michel-Ange
3, rue Michel-Ange 75194 Paris Cedex 16
T. 01 44 96 40 00
www.cnrs.fr